

# CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil du 25 mars à 18h30, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

### Sont présents:

Monsieur Laurent Fortin Maire

Monsieur Michel Houde Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénommé Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin Conseillère Siège 6

Est aussi présente: Madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-

trésorière

Monsieur le conseiller Michael Simard a motivé son absence.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 2023-101.

### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la deuxième séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Annulation de l'appel d'offres 2025-001 Achat d'une rétrocaveuse neuve
- 4- Lancement d'un nouveau processus d'appel d'offres
- 5- Période de questions
- 6- Fermeture de la rencontre

# 2025-03-062 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et résolu :

Que la séance extraordinaire du Conseil de ce 25 mars 2025 soit ouverte à 18h32 en présence d'une contribuable.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.



### 2025-03-063 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 25 mars 2025 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Annulation de l'appel d'offres 2025-01 achat d'une rétrocaveuse neuve
- 4- Lancement d'un nouveau processus d'appel d'offres public Achat d'une rétrocaveuse neuve
- 5- Période de questions
- 6- Fermeture de la rencontre

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### 2025-03-064

# ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES – 2025-01 ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE NEUVE

**Considérant** que le devis publié pour l'appel d'offres 2025-01 pour une rétrocaveuse neuve ne reflète pas les besoins de la municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et unanimement résolu :

D'annuler l'appel d'offres 2025-001 Achat d'une rétrocaveuse neuve.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

# 2025-03-065

# LANCEMENT D'UN PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC – ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE NEUVE

**Considérant** l'annulation de l'appel d'offres 2025-01 pour l'achat d'une rétrocaveuse neuve;

**Considérant** que le devis sera modifié selon les besoins de la Municipalité de Blue Sea;

**Considérant** la nécessité de procéder à l'achat d'une rétrocaveuse pour la municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :



D'autoriser madame la directrice générale Julie Thérien, à relancer un nouveau processus d'appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

# **NOTE AU PROCÈS-VERBAL:**

Il n'y a aucune question pour la séance extraordinaire.

# 2025-03-066 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le maire

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Dénommé et unanimement résolu que la séance soit levée à 18h35.

Monsieur le maire Laurent Fortin, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La directrice générale, greffière-trésorière

Laurent Fortin	Julie Thérien
Approbation du procès-	verbal:
orésent procès-verbal,	prouvé toutes et chacune des résolutions contenues au n'ayant pas avisé la directrice générale, greffière et de les approuver conformément à l'article 142 du <i>Cod</i> e
Laurent Fortin Maire	